

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7317334801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7317334801>

Cette annonce a été mise en ligne le **25 janvier 2023** sur **20 Minutes**
Pour le département : **92 - HAUTS DE SEINE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 décembre 2022, à Bagneux.

Dénomination : MBSAM.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 6 avenue Jean Baptiste Fortin, 92220 Bagneux.

Objet : La Société a pour objet, en France et dans tous les pays : - La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres, dont c'est également la raison d'être. - la participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. La Société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social. Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelle que forme que ce soit les opérations entrant dans son objet social..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 5000 euros divisé en 500 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Aux termes de l'article 16 des statuts, sauf lorsque la Société ne comporte qu'un

seul associé, tout transfert de titres sera soumis à l'agrément de la collectivité des associés..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Malik BEY 6 avenue Jean Baptise Fortin 92220 Bagneux.

Directeur général : Monsieur Saïd AIT MENGUELLET 18 rue du 18 juin 93220 Gagny.

La société sera immatriculée au RCS de Nanterre.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

